



No de résolution ou annotation



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire des membres du Conseil de la Ville de Danville, tenue le lundi, 12 août 2019 à 19 h 00 à la salle du Conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire : Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 : Madame Ginette Pinard
Conseiller #3 : Monsieur Simon Chênevert
Conseiller #4: Monsieur Jean-Guy Laroche
Conseiller #5: Monsieur Daniel Pitre
Conseiller #6: Madame Nathalie Boissé

Directrice générale et secrétaire-trésorière: M^e Josée Vendette

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, Maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 22 citoyens qui assistent à l'assemblée ordinaire du Conseil de ville.

MOT D'OUVERTURE

Le Maire, monsieur Michel Plourde, prononce l'ouverture de l'assemblée.

Monsieur Simon Chênevert propose que le conseil municipal rende hommage à monsieur John (Jack) Noble Hobbs, décédé le 9 juillet 2019. Il fut pilote au sein du Halifax Bomber pendant la Deuxième Guerre mondiale. Âgé de 99 ans, il était le dernier ancien combattant encore vivant dans la région. Il était un membre de la Légion canadienne et adorait partager ses aventures de guerre.

Monsieur le Maire, Michel Plourde, fait lecture d'un texte qu'il a écrit à partir des nombreux partages qu'il a eus avec monsieur Noble Hobbs.

Si j'avais su avant de partir à la guerre qu'on peut libérer un peuple que partiellement, je serais parti quand même puisque chaque espace de paix, de justice et de liberté est important;

Si j'avais su avant de partir à la guerre qu'on laisse tous un morceau de soi en combattant, je serais parti quand même, car ce que j'ai laissé de moi là-bas a sauvé une génération;

Si j'avais su avant de partir à la guerre que ma vie sacrifiée sauverait la vie de tant de gens, je n'aurais pas hésité un seul instant et j'aurais recommencé;

Si j'avais su avant de partir à la guerre que je verrais toutes ses souffrances et atrocités, je serais allé quand même;

La réalité est qu'il ne faut pas fuir ni être insouciant, il faut assumer nos responsabilités. C'est en combattant que nous subsistons et changeons les choses.

Prenons une minute de silence en l'honneur de ce membre de la 41^e branche de la Légion canadienne.

Une minute de silence est observée.

Madame Micheline Charest est invitée à parler au nom de la Légion canadienne.



No de résolution ou annotation

Bons coups du mois

Monsieur le Maire, Michel Plourde, remet, au nom du Danville-Asbestos Sélect Club, deux chèques à titre d'aide financière pour deux organismes de Danville. Les personnes honorées lors de la soirée choisissent un organisme à qui ils remettent les profits générés lors de cette soirée.

Asbestos a fait de même lors de leur dernière séance et ils ont remis un chèque de 1 125 \$ au Centre O3 et un chèque de 1 125 \$ à la maison des filles.

La Ville de Danville est fière de remettre également deux chèques de 1 125 \$ chacun aux organismes suivants :

- Madame Amélie Dubois a choisi comme récipiendaire La Maison de NANA;
- Monsieur Luc Lemay a choisi comme récipiendaire la Maison des jeunes Au Point de Danville.

Monsieur le Maire, Michel Plourde, tient à remercier les employés de la Ville de Danville pour leur excellent travail lors de la microrafale qui a touché Danville le 30 juillet dernier. La directrice générale remercie également les citoyens qui n'ont pas hésité à les aider pour accélérer la réouverture des rues et la sécurisation des propriétés touchées. Un beau travail d'équipe.

Madame Nathalie Boissé remercie tous les organismes et bénévoles qui ont permis la réalisation de la Fête des générations. Les organismes impliqués ont tous reçu une partie des sous amassés lors de cette fête.

Monsieur le Maire, Michel Plourde, en profite pour remercier madame Nathalie Boissé, conseillère, pour l'organisation de cette fête des générations.

238-2019

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du Conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées à la *Loi sur les Cités et Villes*;

CONSIDÉRANT l'ajout du point 11.4 – Rapport de madame Nathalie Boissé;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre,
Appuyée par madame Ginette Pinard,
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour en ajoutant le point 11.4 intitulé : Rapport de madame Nathalie Boissé.

L'ordre du jour se lit dorénavant comme suit :

MOT D'OUVERTURE :

BONS COUPS DU MOIS : Hommage à monsieur Jack Hobbs
Remise des chèques – Danville – Asbestos Sélect Club
Employés de voirie et d'incendie - Remerciements

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAUX

2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 juillet 2019 **Annexe 2.1**


3.0 ADMINISTRATION FINANCE

- 3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 8 août 2019 **Annexe 3.1**
- 3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 8 août 2019 **Annexe 3.2**
- 3.3 Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier – Report en septembre
- 3.4 Dépôt du rapport de suivi budgétaire au 8 août 2019 **Annexe 3.4**
- 3.5 FDT – Affectation des sommes **Annexe 3.5**
- 3.6 MTQ – Compensation hiver 2018-2019 – Autorisation d'acceptation **Annexe 3.6**
- 3.7 OMH – Programme de supplément au loyer – Résolution numéro 184-2019 – Modification **Annexe 3.7**
- 3.8 Plan d'action MADA – Appel de projets – Aides financières octroyées **Annexe 3.8**
- 3.9 Fête des générations – Dépenses – Ratification **Annexe 3.9**

4.0 ADMINISTRATION DIVERS

- 4.1 SPAA – Offre de services – Autorisation d'acceptation **Annexe 4.1**
- 4.2 FQM - Congrès annuel – 26 au 28 septembre 2019 – Autorisation de participation **Annexe 4.2**
- 4.3 Création d'une nouvelle ville – Suivi

4.4	Logiciel Perfas – Élections et référendums – Achat et formation – Information	Annexe 4.4
5.0	<u>ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES</u>	
5.1	Travaux publics – Opérateurs-Journaliers - Embauche	Annexe 5.1
5.2	Mécanicien-opérateur – Terminaison période de probation – Ratification	Annexe 5.2
5.3	ADMQ – Colloque de zone – 12 septembre 2019 – Inscription	Annexe 5.3
5.4	Employé numéro 0013 - Demande de congé sans solde – Autorisation	Annexe 5.4
	<u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u>	
6.0	<u>TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU</u>	
6.1	Environor Canada Inc. – Rapport de juillet 2019 - Information	Annexe 6.1
6.2	MTQ – Changement de ponceau route 116 – Début des travaux 19 août	Annexe 6.2
6.3	MTQ – Demande d'intervention – Intersection Craig et boulevard Shipton	
6.4	Formation Gestion écologique des fossés – Mandat – Acceptation	Annexe 6.4
6.5	Rue Crown – Installation d'un panneau arrêt – Autorisation	Annexe 6.5
6.6	Lot 4 078 544 – Position de la Ville de Danville quant à cette propriété	Annexe 6.6
7.0	<u>URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS</u>	
7.1	Rapport des permis émis – Juillet 2019	Annexe 7.1
7.2	Lots 4 835 029 et 5 748 536 – Apport de matières fertilisantes – Information	Annexe 7.2
7.3	Vallée des Nuages – Demande de permis d'alcool – Position de la ville	Annexe 7.3
8.0	<u>SERVICE INCENDIE</u>	
8.1	Rapport du service d'incendie – Juin et juillet 2019	Annexe 8.1
8.2	Colloque de sécurité civile – 1 ^{er} et 2 octobre 2019 – Autorisation d'inscription	Annexe 8.2
9.0	<u>DEMANDES DIVERSES</u>	
9.1	Théâtre Effet V Inc. – Balado à contenu historique – Demande d'aide financière	Annexe 9.1
9.2	Danville en fête – Aide financière – Autorisation	Annexe 9.2
9.3	Chevaliers de Colomb – Demande d'aide financière 2019	Annexe 9.3
9.4	Soirée canadienne du DHSC – Demande d'aide financière – 19 octobre 2019	
9.5	STC des Sources – Stationnement incitatif – Festival des Gourmands – Autorisation	
9.6	Festival des Gourmands – Tournoi de ballon-chasseur - Inscription	
9.7	Fête des oiseaux migrateurs – octobre 2019 – Entente – Autorisation	Annexe 9.7
9.8	Défi Handicap des Sources – Emprunt du projecteur – Autorisation	
9.9	Centre d'action bénévole des Sources- Opération coup de cœur – Autorisation	Annexe 9.9
	<u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u>	
10.0	<u>CORRESPONDANCE</u>	
10.1	Symposium des arts de Danville – Communiqué de presse	Annexe 10.1
10.2	MRC des Sources – Rapport annuel 2018-2019	Annexe 10.2
10.3	Centre de femmes du Val-St-François – Programmation automne 2019	Annexe 10.3
10.4	Bulletin Culture- Estrie – Été 2019	Annexe 10.4
10.5	Rappel de la sécurité piscine résidentielle - MAMH	Annexe 10.5
10.6	IQDHO – Veille phytosanitaire – Bulletin numéro 8	Annexe 10.6
10.7	WelcomeVR – Proposition de partenariat	Annexe 10.7
10.8	S.Q. – Poursuite de la lutte contre la production illégale du cannabis	Annexe 10.8
10.9	Mon empreinte bleue – Information	Annexe 10.9
11.0	<u>RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</u>	
11.1	Rapport de madame Ginette Pinard – juin et juillet 2019	Annexe 11.1
11.2	Rapport de monsieur Simon Chênevert	Annexe 11.2
11.3	Rapport de monsieur Jean-Guy Dionne	Annexe 11.3
12.0	<u>VARIA</u>	
13.0	<u>ÉVÈNEMENTS À VENIR</u>	
13.1	Prochaine assemblée régulière 9 septembre 2019 à 19 heures	
13.2	Assemblée préparatoire du conseil : 4 septembre 2019 à 19 heures (séance privée)	
13.3	Souper spectacle de l'OTJ – jeudi, le 15 août 2019 à 17 heures	
13.4	Fin de l'horaire d'été – 1 ^{er} septembre 2019 – Hôtel de Ville	
13.5	Symposium des arts de Danville – Conférence de presse – 13 août à 16 heures – 39 rue Dépôt	
13.6	Trio étudiant Desjardins pour l'emploi - Gala du Mérite étudiant - Étudiant 2019 – 10 septembre 2019 à 17 heures à Notre-Dame de Toutes-Joies – Asbestos	
13.7	Prix Pierre Grimard – 19 septembre 2019	
13.8	Brunch du Maire – 22 septembre 2019	
13.9	170 ^e anniversaire de Wotton – 5 ^e Souper-bénéfice – 28 septembre 2019 à 18h30	
13.10	Journée du Bonjour – Hi – Holà – 17 octobre 2019 de 15h30 à 16h30	
13.11	Club Select Danville – Asbestos – 18 octobre 2019	
13.12	Soirée canadienne du DHSC – 19 octobre 2019	

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>13.13 Fondation du CSSS des Sources – Vins et fromages – 26 octobre 2019 à 17h30 – Centre O³ 13.14 Brunch des nouveaux arrivants – 17 novembre 2019</p> <p><u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u></p> <p><u>MOT DE FERMETURE</u></p> <p><u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u></p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>2.0 <u>PROCÈS-VERBAUX</u></p>
	<p>2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 juillet 2019</p> <p>Ce point est reporté à une séance ultérieure.</p>
	<p>3.0 ADMINISTRATION FINANCE</p>
<p>239-2019</p>	<p>3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 8 août 2019</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des comptes à payer transmise aux membres du Conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé; Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER la liste des comptes à payer telle que soumise au montant de 457 272.20 \$ et d'autoriser le paiement des comptes par le Maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>240-2019</p>	<p>3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 8 août 2019</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des chèques émis au 8 août 2019 transmise aux membres du Conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne; Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPROUVER la liste des chèques émis au 8 août 2019 telle que soumise au montant de 52 889.47 \$ et d'autoriser la signature des chèques par le Maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> <p><u>Certificat de disponibilité budgétaire</u></p> <p>Je, soussignée secrétaire-trésorière de la Ville de Danville, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de l'ensemble des comptes de la Ville de Danville au 8 août 2019.</p> <p>_____</p> <p>Josée Vendette, secrétaire-trésorière</p>
	<p>3.3 Rapport du Maire sur les faits saillants du rapport financier – Report en septembre</p> <p>La directrice générale informe les membres du Conseil que le rapport du Maire sur les faits saillants du rapport financier sera reporté en septembre 2019 après la finalisation du rapport financier.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>3.4 Dépôt du rapport de suivi budgétaire au 8 août 2019</p> <p>La directrice générale dépose le rapport de suivi budgétaire au 8 août 2019.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>



No de résolution ou
annotation

241-2019

3.5 FDT – Affection des sommes

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville dispose d'une enveloppe budgétaire de 98 769.29 \$ pour réaliser des projets dans le cadre du volet local du Fonds de soutien au développement de projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a étudié divers projets et en a retenu six pour présentation;

CONSIDÉRANT que ces projets sont conformes aux règles du Fonds de développement du territoire – Fonds local de Danville;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville s'engage par la présente à investir 20 % des sommes relatives à la réalisation de chaque projet;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne,
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,
IL EST RÉSOLU

DE PRÉSENTER à la MRC des Sources six projets choisis par la Ville de Danville dans le cadre du volet local du Fonds de soutien au développement des projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC des Sources et plus particulièrement, des citoyens de Danville, lesquels se détaillent comme suit :

Nom du projet	Description	Montant demandé
Installation de points d'eau et achat d'une station d'eau mobile pour les événements	Installation de deux points d'eau sur le territoire et achat d'une station d'eau mobile et d'un lavabo avec eau chaude pour les événements	10 000 \$
Installation de deux toilettes dans les parcs de la Ville	Installation de deux toilettes dans les parcs de la Ville notamment au Parc Boudreau et à proximité des jeux d'eau	20 000 \$
Achat de bancs pour le belvédère de l'étang Burbank	Achat de bancs pour agrémenter le belvédère de l'étang Burbank	1 500 \$
Aménagement de la bibliothèque suite à son déménagement	Aménagement des locaux pour accueillir la bibliothèque au Centre Mgr Thibault	10 000 \$
Ascenseur	Aménagement d'un ascenseur au Centre MGR Thibault pour donner plein accès aux personnes handicapées et à mobilité réduite fréquentant le centre	25 000 \$
Aménagement de la salle du Centre Mgr Thibault	Réfection et aménagement de la salle afin de pouvoir tenir des événements de qualité et achat d'équipements de desserte	32 269.59 \$
Total:		98 769.59 \$

D'AUTORISER le maire ou, à défaut, le maire suppléant et la directrice générale ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe à signer avec la MRC des Sources les protocoles d'entente pour donner plein effet aux projets.

ADOPTÉE

242-2019

3.6 MTQ – Compensation Hiver 2018-2019 – Autorisation d'acceptation

CONSIDÉRANT le contrat de déneigement intervenu avec le MTQ pour les routes de juridiction provinciale pour les saisons 2017-2018 à la saison 2021-2022;


CONSIDÉRANT l'anormalité des opérations de déneigement au cours de la saison 2018-2019;


CONSIDÉRANT l'offre de compensation effectuée par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports suite à des discussions tenues avec l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ) et l'Association des propriétaires de machinerie lourde du Québec (APMLQ);

CONSIDÉRANT QUE la compensation offerte est calculée régionalement et n'est pas un acquis pour les saisons subséquentes;

CONSIDÉRANT QU'il est vrai que la saison 2018-2019 a été plus onéreuse pour la Ville de Danville en raison des conditions hivernales particulières;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche,
Appuyée par madame Ginette Pinard,
IL EST RÉSOLU

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>D'ACCEPTER l'offre de compensation offerte par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports au montant de 37 351,48 \$;</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe à signer avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports l'acceptation de l'offre de compensation pour la saison 2018-2019.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>243-2019</p>	<p>3.7 OMH – Programme de supplément au loyer – Résolution numéro 184-2019 - Modification</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville a adopté la résolution numéro 184-2019 en date du 3 juin 2019 manifestant l'intérêt de la Ville de Danville d'étudier tout projet qui lui serait présenté en vertu du Programme municipal d'aide financière complémentaire au programme de supplément de loyer de la Société d'habitation du Québec et l'intérêt de la Ville de Danville de participer au programme de supplément de loyer si un propriétaire privé souhaite s'en prévaloir;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE pour donner suite à cette manifestation d'intérêt, la Ville doit autoriser la signature d'une entente à cet effet en plus d'autoriser l'OHM des Sources à gérer ces suppléments de loyer;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville doit s'engager à assumer 10 % du coût du programme;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le conseil était conscient lors de l'adoption de la résolution numéro 184-2019 de ces conditions, mais attendait l'entente pour finaliser le tout;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE CONFIRMER l'intérêt de la Ville de Danville de participer au programme de supplément de loyer si un propriétaire privé souhaite s'en prévaloir.</p> <p>D'AUTORISER le maire ou, à défaut, le maire suppléant et la directrice générale ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe à signer avec l'OMH des Sources et la SHQ l'entente pour adhérer au programme de supplément de loyer.</p> <p>DE CONFIRMER l'engagement de la Ville de Danville de payer 10 % des coûts du programme.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>244-2019</p>	<p>3.8 Plan d'action MADA – Appel de projets – Aides financières octroyées</p> <p>CONSIDÉRANT QUE lors de l'adoption du budget 2019, la Ville de Danville a budgété une aide financière potentielle pour des projets 2019 en lien avec le plan d'action PF et MADA 2019-2021 et favorisant les liens intergénérationnels;</p> <p>CONSIDÉRANTQUE suite à un appel de projets, la Ville de Danville a reçu trois demandes différentes, dont deux répondant aux critères de l'appel de projets;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la demande rejetée ne vise qu'un petit groupe de 10 personnes et ne vise aucunement l'intérêt collectif;</p> <p>CONSIDÉRANT l'étude des projets soumis par le comité;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'aucun salaire ne doit être versé à même l'aide financière versée;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les organismes doivent rendre compte à la Ville de Danville et fournir les factures démontrant l'utilisation adéquate de l'aide financière versée;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'OCTROYER une aide financière aux projets suivants, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dîner intergénérationnel dans le cadre de la Fête des générations – dépenses jusqu'à concurrence de 750 \$ - Activité préventive contre la maltraitance et la fraude chez les aînés – 500 \$

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>La Ville de Danville verse une somme additionnelle de 100 \$ au projet d'activité préventive contre la maltraitance et la fraude chez les aînés pour l'obtention de dépliants additionnels qui seront mis à la disposition du public à l'hôtel de Ville.</p> <p>Le tout pour une aide financière maximale de 1 350 \$, le tout conformément au budget prévu à cet effet.</p> <p>D'AUTORISER le maire ou, à défaut, le signataire désigné et la directrice générale ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe à signer tous les documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.</p> <p>Les organismes sont requis de fournir une reddition de compte et les factures payées à même l'aide financière octroyée.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>3.9 Fête des générations – Dépenses - Information</p> <p>La directrice générale dépose le relevé des dépenses effectuées pour l'organisation et la tenue de la Fête des générations, édition 2019 au montant de 2 801.21 \$, taxes incluses.</p> <p>Madame Nathalie Boissé profite de l'occasion pour remercier tous les organismes ayant participé à l'organisation et à la tenue de la Fête des générations. Elle indique que suite à la vente des billets de partage, la Ville a pu remettre un montant de 25 \$ à chacun des organismes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Club des Bons Amis - Cercle des Fermières - MDJ au Point - Chevaliers de Colomb <p>Monsieur le Maire, Michel Plourde, en profite pour remercier madame Nathalie Boissé pour l'organisation de cette journée.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>4.0 ADMINISTRATION DIVERS</p>
<p>245-2019</p>	<p>4.1 SPAA – Offre de services – Autorisation d'acceptation</p> <p>CONSIDÉRANT l'entente actuellement en cours avec Jocelyne et Christian Houle en soutien à l'application de la réglementation municipale quant aux animaux de compagnie;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ce contrat prend fin le 31 décembre 2019;</p> <p>CONSIDÉRANT le soutien requis par la Ville pour la gestion des animaux de compagnie et l'application de sa réglementation;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il est essentiel, non seulement de gérer les chiens, mais également les chats et autres animaux de compagnie;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il est recommandé de faire affaire avec un organisme pouvant intervenir sur notre territoire notamment en ce qui concerne les chenils, les animaux maltraités et les animaux dangereux;</p> <p>CONSIDÉRANT les limitations du mandat actuel;</p> <p>CONSIDÉRANT l'offre de services proposée par la Société Protectrice des Animaux d'Arthabaska;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé; Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>DE METTRE FIN au 31 décembre 2019 au mandat confié à Jocelyne et Christian Houle;</p> <p>DE MANDATER la Société Protectrice des Animaux d'Arthabaska pour un contrat de seize (16) mois, le tout suivant le forfait 2 proposé. Pour l'année 2019, les frais seront de 8/12 de 2.04 \$ par citoyens incluant le service de gestion des licences à compter du 1^{er} septembre 2019.</p> <p>La Ville de Danville facilitera la transition entre les deux organismes en publicisant le changement.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>



No de résolution ou annotation

246-2019

4.2 FQM – Congrès annuel – 26 au 28 septembre 2019 – Autorisation de participation

CONSIDÉRANT le 76^e Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) lequel se tiendra du 26 au 28 septembre 2019;

CONSIDÉRANT la pertinence de participer audit congrès;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne;
Appuyée par madame Ginette Pinard,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER le maire, monsieur Michel Plourde, à participer au 76^e Congrès de la Fédération des municipalités (FQM) à Québec du 26 au 28 septembre 2019.

D'AUTORISER le paiement des dépenses relatives à cette participation, le tout suivant la politique en vigueur au sein de la Ville.

ADOPTÉE

4.3 Création d'une nouvelle ville – Suivi

La directrice générale informe les membres du conseil municipal que l'étude devrait être déposée au comité de travail restreint au cours du mois de septembre 2019. Par la suite, les conseils de deux villes seront saisis de l'étude préliminaire. Une fois ces étapes complétées, l'étude sera communiquée à la population.

Monsieur le Maire, Michel Plourde, explique que si le conseil consulte la population, c'est que le conseil sera à l'aise avec la proposition et sera prêt à la recommander à la population. À défaut, il sera mis fin au processus par le conseil.

Le tout est soumis à titre d'information.

4.4 Logiciel Perfas – Élections et référendums – Achat et formation – Information

La directrice générale informe le conseil de l'achat du logiciel Perfas pour la gestion des élections et référendums tant au niveau des élections, des modifications à la réglementation d'urbanisme qu'au référendum consultatif.

Le tout est soumis à titre d'information.

5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

247-2019

5.1 Travaux publics – Opérateurs journaliers - Embauche

CONSIDÉRANT l'ouverture de poste effectuée en juin 2019;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT les entrevues et vérifications effectuées;

CONSIDÉRANT les autorisations d'embauche émises par les membres du conseil par messagerie;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche;
Appuyée par madame Ginette Pinard,
IL EST RÉSOLU

DE RATIFIER l'embauche de monsieur Mathieu Vigneux-Blais au poste d'opérateur-journalier de la Ville de Danville en date du 22 juillet 2019.

DE RATIFIER l'embauche de monsieur Charles Caron au poste d'opérateur-journalier de la Ville de Danville en date du 5 août 2019.

Ces employés bénéficieront des conditions de travail établies à la convention collective intervenue avec le Syndicat des Employés municipaux de l'Estrie (CSD) pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020 et sont soumis à une période de probation de 1 200 heures à compter de leur embauche.

À titre de rémunération, ces employés recevront la rémunération établie pour le poste d'opérateur-journalier, échelon 1.

ADOPTÉE



No de résolution ou
annotation

248-2019

5.2 Mécanicien- opérateur – Terminaison de période de probation - Ratification

CONSIDÉRANT l'embauche, à titre d'employé permanent, de l'employé numéro 0222 en date du 8 avril 2019 par la résolution numéro 123-2019;

CONSIDÉRANT la période de probation de 1 200 heures dont le début fut fixé en date du 20 novembre 2018;

CONSIDÉRANT le rapport d'évaluation de la période de probation effectué;

CONSIDÉRANT QUE la période de probation de l'employé n'est pas satisfaisante;

CONSIDÉRANT l'absence de l'employé depuis quelques jours, sans avertissement ni motivation;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche;
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,
IL EST RÉSOLU

DE RATIFIER la terminaison de la période de probation dudit employé.

DE CONFIRMER la terminaison d'emploi de l'employé numéro 0222 en date du 18 juillet 2019.

D'ÉMETTRE la cessation d'emploi en conséquence.

ADOPTÉE

249-2019

5.3 ADMQ – Colloque de zone – 12 septembre 2019 – Inscription

CONSIDÉRANT le Colloque de zone de l'ADMQ proposé aux membres;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale est membre du l'ADMQ;

CONSIDÉRANT les sujets proposés;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne;
Appuyée par madame Nathalie Boissé,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale à participer au Colloque de zone de l'ADMQ ou à toute autre formation de même valeur.

D'AUTORISER le paiement des dépenses relatives à cette participation, le tout suivant la politique en vigueur au sein de la Ville.

ADOPTÉE

250-2019

5.4 Employé numéro 0013 – Demande de congé sans solde – Autorisation

CONSIDÉRANT la demande de congé sans solde déposée par l'employé numéro 0013;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier occupe actuellement un poste à la Ville d'Asbestos;

CONSIDÉRANT QU'il collabore régulièrement avec la direction et les employés des travaux publics pour assurer une saine transition suite à son départ;

CONSIDÉRANT les dispositions de la convention collective intervenue avec le Syndicat des Employés municipaux de l'Estrie (CSD) pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020, lesquels autorisent un congé sans solde sur simple demande;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé;
Appuyée par madame Ginette Pinard,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER un congé sans solde d'une période d'une année soit du 12 août 2019 au 11 août 2020 à l'employé numéro 0013, le tout suivant les modalités prévues à la convention collective intervenue entre les parties.

Étant donné que l'employé numéro 0013 ne travaille plus pour la Ville de Danville, tous les bénéfices marginaux sont suspendus en conséquence, à l'exception de l'utilisation du téléphone cellulaire mis à sa disposition pour le rejoindre.

ADOPTÉE

	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Monsieur Benoit Dionne désire savoir quand sera réparée la chaussée dans le domaine Boudreau. Il précise que des travaux de réparations ont eu lieu il y a quelque temps et que les travaux ont été laissés en plan.</p> <p>Monsieur Benoît aimerait obtenir les résultats de l'étude de fusion dès que ceux-ci seront disponibles. Il ne veut pas d'un référendum en bottes d'hiver. Il souhaite donc que la population soit informée dès que possible.</p> <p>Monsieur le Maire, Michel Plourde, lui indique que les résultats ne sont pas encore disponibles et qu'il est certain que la population sera mise au courant des résultats dès que possible. En e qui le concerne, il a des doutes que la fusion ait lieu pour le premier janvier 2020, si fusion il y a. Il pense plutôt qu'il est réaliste de viser le 1^{er} janvier 2021 pour une fusion.</p> <p>Madame Jessica Labrecque offre ses services et ceux de ses bénévoles pour le Symposium des Arts de Danville. Monsieur le Maire l'invite à communiquer avec madame Isabelle Lodge qui gère l'évènement.</p> <p>Monsieur Germain Ducharme s'adresse à monsieur le Maire pour lui dire qu'il a été informé que le projet de desserte des rues Stanley, Brochu, et autres a été refusé au programme Primeau. Il souhaite savoir ce qu'il adviendra de ce projet. Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique que des démarches sont actuellement en cours pour obtenir une subvention pour le projet et que ce projet se réalisera éventuellement, si la population le désire toujours. Le dossier sera présenté au Primeau ou au Fimeau, nouveau programme, dès que les démarches avec monsieur Vachon, attaché politique de monsieur André Bachand, seront complétées. Le ministère nous dirigeait vers la TECQ, mais ce n'est pas le programme approprié.</p> <p>Monsieur Roger Tremblay tient à informer le conseil que le local des Bons Amis a été peinturé en entier et qu'il apprécie l'aide de la Ville pour la finalisation des installations.</p> <p>Il désire porter à l'attention du conseil que lors de la Fête des générations, il y avait trop de patrons pour le blé d'Inde et que cela a causé de la confusion. Il serait apprécié que la prochaine fois, une personne soit désignée pour gérer le tout.</p> <p>Il indique également que des branches sont tombées sur la rue Forest et qu'il apprécierait que la rue soit nettoyée. Le tout est noté.</p> <p>Monsieur Jean-Guy Desrochers fait état aux membres du conseil d'une problématique qu'il a vécu lors de la réalisation des travaux du nouveau pont Craig. Le ministère des Transports devait aménager une nouvelle entrée pour sa propriété, mais l'entrée aménagée est trop escarpée de sorte qu'il est très difficile d'entrer et de sortir de sa propriété. Malgré plusieurs appels et des rencontres avec les surveillants de chantier, le ministère ne semble pas enclin à régler la problématique. Il demande à la Ville de l'appuyer en n'acceptant pas les travaux, tels que réalisés, tant et aussi longtemps que son accès ne sera pas réaménagé. Madame Boissé lui répond que nous sommes au courant de la problématique puisqu'une visite a eu lieu avec monsieur Desrochers et que nous porterons attention à son dossier. Dans l'intervalle, la directrice générale ira voir les lieux pour voir si nous ne pouvons pas trouver une autre solution.</p>
	<p>6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU</p>
	<p>6.1 Environor Canada Inc. – Rapport de juillet 2019 – Information</p> <p>La directrice générale dépose le rapport des observations effectuées par monsieur Paul Goudreau, d'Environor Canada Inc. lors de sa visite à l'usine de traitement des eaux en juillet 2019.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>6.2 MTQ – Changement de ponceau – Route 116 – Début des travaux 19 août 2019</p> <p>La directrice générale informe les membres du Conseil municipal que les travaux visant le changement de ponceau sur la route 116 débiteront le 19 août 2019. Ces travaux exigeront la fermeture complète de la route 116 pour une semaine. Un détour sera prévu, pour la circulation lourde, par Kingsey Falls alors que la circulation locale ou légère sera détournée par le chemin Craig et le nouveau pont.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<p>251-2019</p>	<p>6.3 MTQ – Demande d'intervention – Intersection Craig et boulevard Shipton</p> <p>CONSIDÉRANT les accidents survenus à l'intersection du Chemin Craig et du boulevard Shipton, dont la dernière ayant engendrée le décès d'une personne;</p>



No de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT les demandes répétées des intervenants en sécurité publique pour sécuriser cette intersection;

CONSIDÉRANT la configuration des lieux;

CONSIDÉRANT la vitesse de circulation à cette intersection;

CONSIDÉRANT la signalisation déjà en place, laquelle est insuffisante compte tenu de la configuration des lieux;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de sécuriser les lieux;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne,
Appuyée par madame Ginette Pinard,
IL EST RÉSOLU

DE DEMANDER au ministère des Transports de procéder à l'installation d'une lumière clignotante à l'intersection du Chemin Craig et du boulevard Shipton de façon à ce que l'attention des utilisateurs de ces routes soit sollicitée à l'arrivée de cette intersection.

ADOPTÉE

252-2019

6.4 Formation Gestion écologique des fossés – Mandat - Acceptation

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville doit procéder, annuellement, à l'entretien de plusieurs fossés sur son territoire;

CONSIDÉRANT les récriminations reçues de certains citoyens;

CONSIDÉRANT l'embauche de nouveaux employés;

CONSIDÉRANT les nouvelles méthodes d'entretien de fossés suggérées pour le respect de l'environnement et la gestion des décrochages;

CONSIDÉRANT la pertinence de former nos employés suivant cette nouvelle méthode;

CONSIDÉRANT l'offre de services de Rappel, Experts-conseils en environnement et en gestion de l'eau portant le numéro 2019253;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche,
Appuyée par monsieur Daniel Pitre,
IL EST RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de services de Rappel suivant la proposition portant le numéro 2019253;

D'AUTORISER la directrice générale à organiser la formation portant sur la Gestion écologique des fossés – Contrôle de l'érosion;

D'INVITER les représentants des autres municipalités de la MRC des Sources à assister à cette formation.

ADOPTÉE

253-2019

6.5 Rue Crown – Installation d'un panneau d'arrêt – Autorisation

CONSIDÉRANT l'étude des problématiques de circulation effectuée par le comité de circulation de la Ville de Danville à l'intersection de la Crown et de la rue Elm;

CONSIDÉRANT QUE le fait qu'il n'y ait pas d'arrêt à cette intersection pour les gens en provenance de la courbe cause problème pour les autres utilisateurs de la route;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'ajout d'un arrêt stop pour les gens circulant sur la rue Crown en direction de la rue Water;

CONSIDÉRANT le plan soumis;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche,
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER l'ajout d'un panneau d'arrêt sur la rue Crown à l'intersection de la rue ELM de façon à ce que les utilisateurs de la rue Crown en direction de la rue Water doivent s'immobiliser à l'intersection de la rue Elm.



No de résolution ou annotation

D'AUTORISER les travaux publics à procéder à l'installation de la signalisation en conformité avec les dispositions légales applicables.

DE PUBLICISER cet ajout auprès de la population et des services d'urgence concernés.

ADOPTÉE

254-2019

6.6 Lot 4078 544 – Position de la Ville de Danville quant à cette propriété

Dès l'annonce de ce point, monsieur le Maire, Michel Plourde, quitte la salle puisqu'il est concerné par ce dossier.

CONSIDÉRANT le souhait de madame Hélène Ménard et de monsieur Michel Plourde d'acquérir le lot 4 079 544 contigu à leur propriété connue et désignée comme étant le lot 4 077 562;

CONSIDÉRANT QUE ce lot est abandonné et est sous la gestion de la Direction des biens non réclamés de Revenu Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce lot était anciennement propriété de la Succession Harold Simon Heath et qu'aucun représentant de cette succession n'a pu être retracé;

CONSIDÉRANT QU'une rue existe sur une partie dudit lot 4 079 544;

CONSIDÉRANT QU'une rue était projetée sur l'autre partie, mais qu'elle n'a pas été ouverte;

CONSIDÉRANT QU'il est possible que la Ville ait besoin d'une partie de ce lot pour boucler le réseau d'aqueduc et d'égout de ce secteur;

CONSIDÉRANT QU'un accès doit être maintenu pour les lots 4 077 575 et 4 242 912;

CONSIDÉRANT QUE ces lots peuvent être desservis par la rue Auclair;

CONSIDÉRANT l'évaluation de ce lot établie à 100 \$;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU

DE VÉRIFIER les intentions des propriétaires des lots 4 077 575 et 4 242 912 quant à leurs lots.

D'AUTORISER la directrice générale de la Ville de Danville, madame Josée Vendette, à compléter les démarches auprès de la Direction des biens non réclamés de Revenu Québec pour que la Ville puisse se porter acquéreur du lot 4 079 544 dont partie constitue une rue ouverte à la circulation.

D'AUTORISER la revente à madame Hélène Ménard et monsieur Michel Plourde de la partie du lot 4 079 544 adjacent à leur propriété pour le même prix que celui de l'acquisition dudit terrain par la ville pour la portion les concernant plus les frais de lotissement applicables, s'il en est.

DE REQUÉRIR de madame Hélène Ménard et de monsieur Michel Plourde une servitude de passage pour les réseaux d'égout et d'aqueduc de la Ville de Danville dans l'éventualité où la Ville doit procéder au bouclage du réseau dans ce secteur.

DE COMMUNIQUER cette position à la Direction des biens non réclamés de Revenu Québec et aux propriétaires des lots 4 077 575 et 4 242 912.

D'AUTORISER la directrice générale, madame Josée Vendette, à signer tous les documents requis pour compléter les démarches ci-avant mentionnées.


ADOPTÉE

7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

7.1 Rapport des permis émis – Juillet 2019

La directrice générale dépose le rapport des permis émis en juillet 2019. 25 permis ont été délivrés au cours du mois de juillet pour une valeur de 673 233 \$.

Le tout est soumis à titre d'information.

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>7.2 Lot 4 835 029 et 5 748 536 – Apport de matières fertilisantes - Information</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil qu'il y aura apport de matières fertilisantes sur les lots 4 835 029 et 5 748 536, propriétés de l'entreprise agricole de messieurs Simon Verge et Daniel Favreau, le tout en conformité avec la réglementation en vigueur.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<p>255-2019</p>	<p>7.3 Vallée des Nuages – Demande de permis d'alcool – Position de la Ville</p> <p>CONSIDÉRANT la demande de permis d'alcool déposée par le vignoble La Vallée des Nuages S.E.N.C. pour une production artisanale de vin;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville peut s'opposer à ladite demande en transmettant une opposition écrite dans les 30 jours de la publication de la demande dans un journal distribué sur son territoire;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville n'a aucune raison de s'opposer à la production artisanale de vin à ce vignoble;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'APPUYER la demande de permis d'alcool déposée par le vignoble La Vallée des Nuages S.E.N.C pour une production artisanale de vin.</p> <p>DE COMMUNIQUER cette position à la Régie des Alcools, des courses et des jeux.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>8.0 SERVICE INCENDIE</p>
	<p>8.1 Rapport du service d'incendie – Juin et Juillet 2019</p> <p>La directrice générale dépose le rapport du service d'incendie pour les mois de juin et juillet 2019.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<p>256-2019</p>	<p>8.2 Colloque de sécurité civile – 1^{er} et 2 octobre 2019 – Autorisation d'inscription</p> <p>CONSIDÉRANT le colloque sur la sécurité civile organisé par le ministère de la Sécurité publique (MSP) les 1^{er} et 2 octobre 2019 à Québec;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville procède actuellement à la révision et la mise à jour de son plan de prévention et d'intervention en sécurité civile;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les principaux gestionnaires de ce plan sont le directeur du service d'incendie et la directrice générale;</p> <p>CONSIDÉRANT les formations offertes et la pertinence d'assister à ce colloque;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER le directeur du service d'incendie et la directrice générale à participer à ce colloque.</p> <p>D'AUTORISER le paiement des frais d'inscription et de participation à ce colloque suivant la politique en vigueur.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>9.0 DEMANDES DIVERSES</p>



No de résolution ou annotation

257-2019

9.1 Théâtre Effet V Inc. – Balado à contenu historique – demande d'aide financière

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée par Théâtre Effet V Inc. pour le projet de Balado à contenu historique portant sur la création du Canton de Sipton;

CONSIDÉRANT QUE ce projet a été déposé à la MRC des Sources dans le cadre du Programme de soutien aux initiatives en développement culturel;

CONSIDÉRANT l'acceptation dudit projet dans le cadre de ce programme;

CONSIDÉRANT QUE le budget total de ce projet s'élève à une somme de 14 580 \$;

CONSIDÉRANT QUE la SADC soutien également le projet;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville est également sollicitée pour soutenir ce projet;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre,
Appuyée par madame Ginette Pinard,
IL EST RÉSOLU

DE VERSER à Théâtre Effet V Inc. une aide financière de 750 \$ pour la réalisation d'un balado à contenu historique portant sur la création du Canton de Sipton.

ADOPTÉE

258-2019

9.2 Danville en fête – Aide financière - Autorisation

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée par Danville en fête pour l'évènement qui se tiendra les 30 et 31 août de même que le 1^{er} septembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE cet évènement constitue un évènement organisé par un particulier à des fins de divertissement des amateurs de danse country;

CONSIDÉRANT QUE ce projet ne cadre pas dans les critères d'aide financière événementielle élaborés par la Ville de Danville;

CONSIDÉRANT QUE la Ville fera la publicité de cet évènement dans le cadre des publicités entourant la tenue du Symposium des Arts de Danville;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard,
Appuyée par madame Nathalie Boissé,
IL EST RÉSOLU

DE NE PAS OCTROYER d'aide financière à Danville en fête, organisé par monsieur Reynald Pouliot.

ADOPTÉE

259-2019

9.3 Chevaliers de Colomb – Demande d'aide financière 2019

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée par les Chevaliers de Colomb pour l'année 2019;

CONSIDÉRANT les activités proposées, soit la campagne du pain partagé, les activités de la fin de semaine du Symposium des Arts de Danville, la Guignolée 2019 et l'achat d'un défibrillateur pour la salle des Chevaliers de Colomb;

CONSIDÉRANT QUE cette salle est utilisée pour plusieurs évènements populaires de Danville;

CONSIDÉRANT QUE ces activités sont au profit de la population de Danville;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard,
Appuyée par monsieur Simon Chênevert,
IL EST RÉSOLU

D'ACCORDER une aide financière de 1 475 \$ aux Chevaliers de Colomb, le tout conformément à la demande déposée en date du 20 février 2019.


ADOPTÉE


260-2019


9.4 Soirée canadienne du DHSC – Demande d'aide financière – 12 octobre 2019

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière formulée par Danville Histoire Société et Culture pour l'organisation d'une soirée canadienne le 19 octobre 2019 à Danville;

CONSIDÉRANT QUE cette soirée vise à rappeler les traditions québécoises;

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>CONSIDÉRANT QUE cet évènement permettra à l'organisme de financer ses activités;</p> <p>CONSIDÉRANT l'importance d'une société d'histoire et de culture sur le territoire;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre, Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER à Danville Histoire Société et Culture une aide financière de 500 \$ plus les taxes applicables pour l'invitation d'une troupe folklorique pour animer la soirée canadienne organisée le 19 octobre 2019.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>261-2019</p>	<p>9.5 STC des Sources – Stationnement incitatif – Festival des gourmands - Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT la tenue du Festival des Gourmands du 15 au 18 août 2019;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE STC des Sources offre le transport en commun aux citoyens de Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE STC des Sources nécessite le besoin d'un stationnement incitatif pour ce faire;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le stationnement du centre Mgr Thibault est approprié pour ce faire;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AMÉNAGER le stationnement du centre Mgr Thibault à titre de stationnement incitatif pour le transporteur STC des Sources pendant la durée du Festival des Gourmands du 15 au 18 août 2019.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>9.6 Festival des Gourmands – Tournoi de ballon-chasseur - Inscription</p> <p>Madame Nathalie Boissé invite les membres du conseil à participer au tournoi de ballon-chasseur qui se tiendra dans le cadre du Festival des Gourmands. Le Maire valide les disponibilités des conseillers et malheureusement, il ne sera pas possible de participer pour la présente édition.</p>
<p>262-2019</p>	<p>9.7 Fête des oiseaux migrateurs – Octobre 2019 – Entente – Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT l'offre de la Corporation de développement de l'Étang Burbank d'organiser une fête des oiseaux migrateurs pendant les trois dernières fins de semaine du mois d'octobre 2019;</p> <p>CONSIDÉRANT la programmation préliminaire suggérée;</p> <p>CONSIDÉRANT les demandes en services et autres formulées;</p> <p>CONSIDÉRANT l'absence de demande d'aide financière en argent;</p> <p>CONSIDÉRANT le projet d'entente de collaboration proposé entre les parties;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER la tenue d'une fête des oiseaux migrateurs organisée par la Corporation de développement de l'Étang Burbank les trois dernières fins de semaine du mois d'octobre 2019.</p> <p>D'AUTORISER la directrice générale à rédiger un protocole d'entente entre les parties pour cet évènement;</p> <p>D'AUTORISER le maire, Michel Plourde et la directrice générale, madame Josée Vendette à signer l'entente à intervenir avec la Corporation de développement de l'Étang Burbank pour cet évènement.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>263-2019</p>	<p>9.8 Défi Handicap des Sources – Emprunt du projecteur – Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT la demande d'emprunt du projecteur de la Ville de Danville déposée par Défi Handicap des Sources pour permettre la projection extérieure d'un film pour la clientèle de cet organisme;</p>

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>CONSIDÉRANT QUE cette projection se fera à Danville sur la propriété de monsieur le maire Michel Plourde, tel qu'il le déclare aux citoyens;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE cette projection permet de divertir la clientèle de Défi Handicap des Sources annuellement;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER le prêt du projecteur à Défi Handicap des Sources.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>264-2019</p>	<p>9.9 Centre d'action bénévole des Sources – Opération Coup de cœur – Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le Centre d'action bénévole des Sources demande l'autorisation de tenir l'opération Coup de cœur le vendredi 18 octobre 2019 au Carré et à l'intersection de la route 255 et de la 116;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE cette opération permet de recueillir des fonds qui sont, par la suite, remis au service de dépannage alimentaire qui fournit des denrées aux familles vivant des difficultés financières sur le territoire de la MRC des Sources;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER la tenue de l'opération Coup de cœur 2018 le 18 octobre 2019 à compter de 6 h 30 pour autant que cette opération soit tenue sécuritairement et ne nuise pas à la circulation.</p> <p>D'AUTORISER le prêt de 12 balises de sécurité pour la tenue de l'évènement.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Monsieur Roger Tremblay s'informe sur les travaux en réalisation sur la rue Daniel-Johnson.</p> <p>Monsieur McDoughall veut s'assurer qu'il n'y aura pas de référendum en période hivernale. Il souhaite que les gens puissent se rendre aisément pour communiquer leur position sur l'éventuelle création d'une nouvelle ville. Monsieur le Maire, Michel Plourde, indique qu'il n'y aura pas de référendum pendant les mois de décembre et janvier. Idéalement, le référendum sera tenu après le mois de février 2020.</p> <p>Monsieur Léo Gagnon veut remercier les travaux publics pour l'aide fournie lors de la microrafale.</p> <p>Monsieur le Maire, Michel Plourde, souhaite préciser que dans le document produit sous la cote 10.2 par la MRC des Sources, il faudrait plutôt lire que c'est la Ville de Danville qui a produit un document pour la MRC des Sources et non l'inverse tel qu'écrit actuellement.</p> <p>Madame Ginette Pinard fait état que deux vidéos musicaux ont été produits à Danville soit une chanson de Francis Forcier et une de Jessica Labrecque. Elle invite la population à les regarder sur YouTube, car on y voit de belles images de Danville. C'est plaisant de voir notre ville avec des yeux différents. Elle est très fière de Danville.</p> <p>Elle précise également que la Corporation de développement économique de Danville travaille fort sur de nouveaux projets qui permettront de revitaliser le développement économique de Danville. Un suivi sera fait au fur et à mesure que les dossiers se finaliseront. Elle est très heureuse d'annoncer que messieurs Bertrand Grégoire et Guy Guérette se sont récemment joints au conseil d'administration de la Corporation de développement économique de Danville. Avec messieurs Claude et Stéphane Allison, monsieur Craig Frost, monsieur Simon Chênevert et elle-même, le conseil d'administration travaille fort pour revitaliser notre économie, le tout avec le soutien de monsieur Martin Lafleur et la direction générale de la Ville de Danville.</p>
	<p>10.0 CORRESPONDANCE</p> <p>La directrice générale résume le contenu de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée dont il est fait état dans l'ordre du jour ci-avant adopté.</p>

 No de résolution ou annotation	<p>11.0 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</p> <p>Les rapports des membres du Conseil indiqués à l'ordre du jour sont déposés en plus de celui de madame Nathalie Boissé.</p> <p>Monsieur le Maire fait un tour de table pour que chaque membre du Conseil puisse faire état d'un point important réalisé pendant le mois.</p>
	<p>12.0 VARIA</p> <p>Aucun point n'est traité.</p>
	<p>13.0 ÉVÈNEMENTS À VENIR</p> <p>Le Maire et les Conseillers font état des évènements à venir et donnent des informations quant à ceux-ci.</p>
<p>265-2019</p>	<p>13.9 170^e anniversaire de Wotton – 5^e Souper-bénéfice – 28 septembre 2019 à 18h30</p> <p>CONSIDÉRANT l'invitation reçue de la municipalité de Wotton pour le 5^e souper-bénéfice du 170^e anniversaire de la municipalité;</p> <p>CONSIDÉRANT l'intérêt de monsieur le Maire de participer à cet évènement en soutien à la communauté de la MRC des Sources;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé, Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU</p> <p>D'AUTORISER l'achat de deux billets pour le 5^e souper-bénéfice du 170^e anniversaire de la municipalité de Wotton le 28 septembre 2019 au prix de 50 \$ par personne.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Monsieur Georges Demers demande si Hydro-Québec et Bell Canada font des inspections systématiques de leurs installations suite à un évènement comme la microrafale. Monsieur le Maire indique qu'ils inspectent les secteurs touchés, mais fonctionnent avec des requêtes déposées par les citoyens.</p> <p>Monsieur Michael Deshaies désire obtenir une dérogation pour pouvoir construire sur sa propriété un deuxième garage d'une superficie excédentaire à ce que permis par la réglementation municipale.</p> <p>Monsieur le Maire lui explique la réglementation et lui rappelle qu'il ne peut y avoir de dérogation dans un cas comme le sien. Déjà, la Ville amende sa réglementation pour permettre de plus grande superficie de bâtiments complémentaires, mais elle ne peut déroger à sa réglementation. Il invite monsieur Deshaies à regarder les possibilités transmises par la direction générale et à finaliser les discussions avec elle.</p>
	<p>MOT DE FERMETURE</p> <p>Le Maire annonce l'épuisement de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire.</p>
<p>266-2019</p>	<p>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>DE LEVER l'assemblée à 21 h 25.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.

 Michel Plourde, Maire

 Me Josée Vendette